



F S S P X

SonnAilles



Bulletin paroissial du prieuré « Domus Dei »

Chers fidèles,

Saint Bernard avait ce mot au sujet de la Vierge Marie : « *de Mariam numquam satis* », « *au sujet de Marie, on n'en dira jamais assez...* ».

On pourrait ajouter avec lui, qu'on ne la prie jamais assez, qu'on ne la vénère jamais assez. Ce saint, appelé le *chantre de Notre-Dame*, nous invite à nous tourner résolument vers Marie :

Fais ta propre expérience de Marie !

Si tu la suis, point ne t'égares.

Si tu la pries, point ne désespère.

Si tu la gardes en pensée, point de faux pas.

Qu'elle te tienne, plus de chute.

Qu'elle te protège, plus de crainte.

Sous sa conduite, plus de fatigue.

Grâce à sa faveur, tu touches au port.

Dans son interview au Père Fuentes, sœur Lucie nous a révélé les deux derniers remèdes que Dieu a donnés à l'humanité : **le Saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.**

Et la sainte moniale de préciser : « *ce sont les deux derniers remèdes, ce qui signifie qu'il n'y en aura pas d'autres.* »

Puissions-nous, chers fidèles, renouveler, en ce mois de mai, notre attachement à la Vierge Marie par la prière du chapelet et la dévotion au Cœur de Marie !



Cette période est aussi celle, au moins en Suisse, de l'annonce des nominations des prêtres.

Notre prieuré sera d'ailleurs impacté à partir du 15 août, puisque M. l'abbé Gregor Imholz, après quatre années d'apostolat en terre fribourgeoise, nous quittera pour aller à la Maison de District à Rickenbach.

Il sera remplacé par M. l'abbé Niklaus Pfluger qui assurera le ministère dans notre chapelle de Granges-Paccot, tout en étant sur place à Enney pour la prédication des retraites en langue allemande.

Il est vrai que ces changements coûtent toujours, mais, chers fidèles, souvenons-nous que si un prêtre part, un prêtre vient, Notre-Seigneur, lui, demeure.

Vous bénissant,

Jann Von Penth...

LA DÉVOTION RÉPARATRICE DES CINQ PREMIERS SAMEDIS

« Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront... Je viendrai demander... la communion réparatrice des premiers samedis du mois », a déclaré la Sainte Vierge Marie, aux trois enfants de Fatima, Lucie, Jacinthe et François, le 13 juillet 1917.

De quoi s'agit-il ?

Le 10 décembre 1925, la Sainte Vierge réalise son annonce de juillet 1917 et vient demander à sœur Lucie, postulante au couvent des sœurs Dorothee de Pontevedra, de réparer les blasphèmes et les ingratitude et d'en consoler le Cœur Immaculé de Marie, par l'accomplissement des actes suivant en esprit de réparation, pendant cinq mois consécutifs, chaque premier samedi du mois :

- confession ;
- communion ;
- chapelet ;
- quinze minutes de méditation sur les mystères du rosaire.

À tous les fidèles qui agiront ainsi, la Très Sainte Vierge Marie promet de les assister à l'heure de la mort avec toutes les grâces nécessaires au salut de leur âme.

Précisions

- Si tout ou partie de ces actes ne peuvent pas être accomplis le samedi, on peut encore les faire le lendemain c'est à dire le dimanche après avoir obtenu permission d'un

prêtre qui jugera que le motif est juste. (Notre-Seigneur à sœur Lucie, 29 mai 1930)

- La confession peut être faite dans les 8 jours avant ou après, et même au delà, pourvu que la confession soit faite avec l'intention de réparation et que l'on soit en état de grâce au moment de la communion réparatrice. Et si, en se confessant, l'on a oublié de formuler l'intention réparatrice ? On la formulera à la première occasion que l'on aura de se confesser. (Notre-Seigneur à sœur Lucie, 15 février 1926)
- Le chapelet c'est à dire 5 dizaines parmi les 15 du Rosaire (mystères joyeux, douloureux, glorieux).
- La méditation : prendre 15 minutes de recueillement, à passer spirituellement en compagnie de la Très Sainte Vierge Marie, s'associant à l'un ou l'autre ou à quelques-uns des mystères de sa vie évoqués dans le Rosaire (mystères joyeux, douloureux, glorieux).
- L'intention réparatrice s'applique particulièrement à cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie.

Le plus important,

c'est l'esprit de réparation dans lequel la Sainte-Vierge demande cette pratique. Le 29 mai 1930, Notre-Seigneur Jésus-Christ expliqua à sœur Lucie, le sens de cette réparation durant cinq

samedis, consoler le Cœur Immaculé de Marie et réparer cinq espèces d'offenses et de blasphèmes :

1. Les blasphèmes contre l'Immaculée Conception.
2. Les blasphèmes contre la virginité de Marie.
3. Les blasphèmes contre sa maternité divine et sa maternité spirituelle sur les hommes.
4. Les blasphèmes de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris ou même la haine à l'égard de cette Mère Immaculée.
5. Les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

En retour de cette dévotion réparatrice, la Sainte Vierge déclare : « *Je promets de les assister à l'heure de la mort*

avec toutes les grâces nécessaires au salut de leur âme ». (La Sainte Vierge à sœur Lucie, 10 décembre 1925)

Aux chrétiens fidèles dévoués à cette pratique des cinq premiers samedis, la Sainte Vierge promet à l'heure de la mort, la grâce de la persévérance finale. Elle donne une garantie que l'on peut ainsi formuler : En persévérant cinq premiers samedis de suite, dans cette dévotion réparatrice, l'habitude se prend de vivre selon le Cœur de Marie ; alors la vie vertueuse est consolidée. C'est pourquoi à l'heure de la mort, la Sainte Vierge aura une attention toute particulière pour ces âmes dévouées à consoler son Cœur Immaculé et à réparer.

Extrait tiré de fsspx.ch

MAI 2024

Jour	Date	Fête	Cl.
Me	1	Saint Joseph Artisan	1°
Je	2	Saint Athanase, évêque et docteur de l'Église 1^{er} Jeudi	3°
Ve	3	De la férie, <i>mémoire des SS. Alexandre 1^{er} et ses comp., m.</i> 1^{er} Vendredi	4°
Sa	4	Sainte Monique, veuve 1^{er} Samedi	3°
Di	5	5^{ème} Dimanche après Pâques	2°
Lu	6	De la férie, <i>en cert. lieux : Saint Dominique Savio</i> Rogations	4°
Ma	7	Saint Stanislas, évêque et martyr Rogations	3°
Me	8	Vigile de l'Ascension , <i>mém. de Marie, Méd. de toutes les grâces</i> Rog.	2°
Je	9	ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR	1°
Ve	10	Saint Antonin, évêque et confesseur	3°
Sa	11	Saints Philippe et Jacques le Mineur, apôtres	2°
Di	12	Dimanche après l'Ascension	2°
Lu	13	Saint Robert Bellarmin, évêque et docteur 13 du mois	3°
Ma	14	De la férie, <i>mémoire de saint Boniface, martyr</i>	4°
Me	15	Saint Jean-Baptiste de la Salle, confesseur	3°
Je	16	Saint Ubald, évêque et confesseur	3°
Ve	17	Saint Pascal Baylon, confesseur	3°
Sa	18	Vigile de la Pentecôte	1°
Di	19	Dimanche de la Pentecôte	1°
Lu	20	Lundi de la Pentecôte	1°
Ma	21	Mardi de la Pentecôte	1°
Me	22	Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte	1°
Je	23	Jeudi de la Pentecôte	1°
Ve	24	Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte	1°
Sa	25	Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte	1°
Di	26	Fête de la Très Sainte Trinité	1°
Lu	27	Saint Bède le Vénérable, confesseur et doct.	3°
Ma	28	Saint Augustin de Cantorbery, évêque et conf.	3°
Me	29	Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, vierge	3°
Je	30	FÊTE DU TRÈS SAINT SACREMENT (Fête-Dieu)	1°
Ve	31	Fête de la Bienheureuse Vierge Marie Reine	2°

CALENDRIER LITURGIQUE

Enney	Granges-P.	Im Fang	Remarques
7h15	18h30	18h00	<i>Retraite de couples</i>
7h15 / 19h30			E : Heure Sainte après la messe
- / <u>18h30</u>	18h30		
7h15	9h00		E & G-P : Heure Sainte après la messe
7h30 / 9h30	9h30		Bénédictio des enfants
7h15 / 18h30			E : 18h00 procession des Rogations
7h15	18h30		E : 7h15 procession des Rogations
7h15 / 18h30		18h00	E : 18h00 procession des Rogations
7h30 / 9h30	9h30		Fête d'obligation
7h15	18h30		<i>Retraite des séminaristes de Flavigny</i>
7h15			
7h30 / 9h30	9h30		G-P : Prière pour les vocations
7h15	18h30		G-P : Office de Fatima
7h15	18h30		
7h15		18h00	
7h15			
7h15	18h30		
7h15			
7h30 / 9h30	9h30		
7h15			<i>Retraite de St-Ignace pour hommes (d.)</i>
7h15	18h30		
7h15	8h00	18h00	G-P : MI
7h15			
7h15	18h30		
7h15			
7h30 / 9h30	9h30		E : Réunion de la Croisade Euch.
7h15			
7h15	18h30		
7h15			
7h30 / 9h30	18h30		Fête d'obligation / E : Procession à 10h45
7h15	18h30		

En gras : Messe chantée

Souligné : Messe précédée d'un Salut du T.S.S.

RÉSEAU D'ENTRAIDE MARGUERITE BAYS

Nous constatons le besoin urgent qu'ont les familles à être aidées à certaines périodes difficiles. Bien souvent elles ne savent pas vers qui se tourner ou n'osent pas demander.

D'un autre côté, des personnes souhaitent aider leur prochain mais ne savent pas quelles sont les demandes.



Afin de coordonner le tout, nous recherchons des bénévoles pour mettre en place un réseau d'entraide familiale sous le patronage de la bienheureuse Marguerite Bays.

Qui en bénéficierait dans un premier temps ?

Toutes les familles qui en ressentent le besoin (par ex. en cas de grossesse, post-partum, enfants en bas âge, épuisement, burn-out, soucis de santé, accident etc.)

Par la suite, en fonction du nombre de bénévoles, l'aide pourrait être proposée à toute personne qui en aurait besoin.

Dans quel but ?

Offrir une aide aux mamans dans un esprit de charité humble, discrète et bienveillante. Les soulager dans leurs tâches exigeantes pour qu'elles se sentent soutenues et moins isolées les unes des autres.

Services proposés : ménage, linge, repas, courses, garde d'enfants, trajets scolaires etc.

Comment ?

Les personnes qui souhaitent donner de leur temps bénévolement peuvent nous écrire à l'adresse suivante : entraidemargueritebays@gmail.com

Par la suite les familles pourront nous contacter par le même biais afin que nous puissions les mettre en relation avec une personne disponible.

Confidentialité

Les familles n'ont pas à justifier leur demande d'aide qui sera anonymisée. Les bénévoles quant à eux acceptent d'intervenir dans la plus grande discrétion.

Renseignements auprès de Sophie Conus et Blandine Pulvin

ANNONCES

❖ Enney :

- JCR : les samedis 11 et 25 mai à 18h00 (*en fr.*)
- Cercle des Mamans : le mardi 28 mai à 19h30 (*en fr.*)

❖ Granges-Paccots :

- KJB : le vendredi 10 mai et le samedi 25 mai.
- Cercle des Pères : le jeudi 16 mai à 19h00 (*en fr.*)

❖ Im Fang :

- KJB : le mercredi 22 mai après la messe.

❖ Croisade Eucharistique : intention pour le mois de mai.

« Pour demander à la sainte Vierge la conversion des pécheurs et des infidèles. »



❖ La quête du dimanche du Bon Pasteur en faveur des séminaires a rapporté les sommes suivantes : 2'083 CHF pour Enney et 981 CHF pour Granges-Paccot.

Un grand merci pour votre générosité !

❖ Dates à réserver :

- Samedi 4 mai : Cérémonie de confirmation à Granges-Paccot à 16h.
- Dimanche 12 mai : Pèlerinage à Marguerite Bays à 15h (église de Siviriez).
- Pentecôte : le traditionnel pèlerinage de Chartres à Paris aura lieu du 17 au 19 mai.
- Jeudi 30 mai à 9h30 : Fête-Dieu avec procession à Enney. Vente de boissons et de gâteaux au profit de l'école Notre-Dame des Champs.

PRIONS POUR NOS DÉFUNTS - MOIS DE MAI

Anna Egger-Haas	Düdingen	05.05.2010
Lehmann, Ruth	Muri BE	07.05.2019
Rudolf Pauchard	Bösingen	16.05.2013
Pater Henry La Praz	Enney	21.05.1993
Charles Carteron	Le Landeron	26.05.2000
Maria Von Allmen	Ostermundigen	26.05.2003
Jeanne Esther Perdrisat	Broc	31.05.1995

L'APOSTOLAT DE LA FSSPX DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Enney : Chapelle Saint-Michel

Prieuré « Domus Dei » – Route de la Vudalla 30 – 1667 Enney

	Messes	Confessions	Offices	
Dimanche	7h30/9h30	8h50 - 9h25	18h00	Vêpres et Salut du Saint Sacrement
Lundi à samedi	7h15	sur demande	18h30	Chapelet
1^{er} Jeudi du mois	19h30	pdt l'adoration	→ 21h30	Heure Sainte
1^{er} Vendredi du mois	18h30	pdt l'adoration	17h30	Salut du T.S.S. avec chapelet
1^{er} Samedi du mois	7h15	pdt l'adoration	8h00	Salut du T.S.S., 15' de méditation, chapelet

Prêtre responsable : Abbé Yann Vonlanthen – y.vonlanthen@fsspx.email – 026 921 11 38

Granges-Paccot : Chapelle Notre-Dame Gardienne de la Foi

Route du Côteau 6 – 1763 Granges-Paccot

	Messes	Confessions	Offices	
Dimanche	9h30	8h50 - 9h25	8h50	Chapelet
Mardi et vendredi	18h30	pdt le chapelet	17h50	Chapelet
1^{er} Vendredi du mois	18h30	pdt l'adoration	17h30	Salut du T.S.S. avec chapelet
1^{er} Samedi du mois	18h00	à partir de 17h30	19h00	Salut du T.S.S. avec chapelet
13 du mois (sauf s'il tombe sur un dimanche)	18h30	pdt l'adoration	17h30 sa, 17h00 Après la messe	Deux chapelets Salut du T.S.S. et 3 ^e chapelet

Prêtre responsable : Abbé Gregor Imholz – g.imholz@fsspx.email – 026 921 11 38

Im Fang : Chapelle Notre-Dame Médiatrice de toutes les grâces

Klein-Mungstrasse – 1656 Im Fang

	Messes	Confessions	Prêtre responsable : abbé Yann Vonlanthen y.vonlanthen@fsspx.email
Mercredi	18h00	Sur demande	

Pendant les vacances : se renseigner